

Document d'information

HABILITATION ELECTRIQUE **Chargé de chantier B0/H0(V)** **Formations Initiale et Recyclage**

Titre des formations et références

- ✓ **Formations Initiale à l'HABILITATION ELECTRIQUE – Chargé de chantier B0/H0(V)**
- ✓ **Recyclage à l'HABILITATION ELECTRIQUE – Chargé de chantier B0/H0(V)**

Texte de référence : NFC 18-510 / A1 Opérations sur les ouvrages et installations électriques.

Public visé

Cette formation est destinée à toute personne amenée à effectuer des travaux d'ordre non-électrique (B0/H0/H0V) au voisinage de pièces nues sous tension et qui est responsable de la sécurité électrique des exécutants.

Les bénéficiaires doivent avoir la capacité à comprendre les instructions de sécurité. Aucune connaissance en électricité n'est exigée.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Tous nos locaux, nos services et formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap sous réserve d'un avis médical favorable.

Pour plus d'informations, contactez notre référente Handicap : s.charbonnier@upv.org

Prérequis

Prérequis à la formation initiale : Aucun prérequis

Prérequis au recyclage : Avoir suivi et validé une formation initiale de même nature que celle de la formation de recyclage.

Conditions d'accès et délais

Inscription sur devis, au plus tard 24h avant le début de la formation.

Equivalences

Aucune équivalence

Suite de parcours et débouchés

La norme NFC 18-510 / A1 préconise un recyclage des compétences tous les 3 ans.

Objectifs de la formation :

Respecter les prescriptions de sécurité définies par la norme NFC 18-510 / A1 à savoir : Encadrer les opérations à proximité des installations ou équipements électriques, maîtriser les dangers d'origine électrique, protéger les personnes et les biens et surveiller la zone de travail.

Les compétences attestées à l'issue de la formation :

- Identifier les risques électriques sur une installation électrique (armoire, local ou en champ libre)
- Savoir se déplacer et évoluer dans un environnement électrique
- Avoir un comportement adapté à la situation
- Rendre compte de l'opération réalisée auprès du chargé de travaux ou de l'employeur
- Respecter les consignes de sécurité pour exécuter les travaux
- Maîtriser la manipulation de matériel et outillage dans un environnement électrique
- Baliser et surveiller la zone des opérations et du chantier
- Mettre en place et organiser la zone de travail
- Connaissances acquises et savoir-faire nécessaire pour prendre en compte le risque électrique dans le cadre d'opérations non électriques et pour se prémunir de tout accident susceptible d'être encouru lors d'opérations précisément définies.

Contenus de la formation :

Formation initiale

- Les grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, alternatif et continu.
- Les dangers de l'électricité.
- Les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.).
- Les noms et les limites des différents domaines de tension.
- Les principes généraux de la prévention à appliquer au cours d'une opération d'ordre non électrique dans l'environnement d'un risque électrique.
- Les textes réglementaires
- Les classes de matériel et les indices de protection
- Le risque électrique et les mesures de prévention
- La mise en place, l'organisation et la surveillance de la zone de travail et du chantier
- Les EPI et EPC
- Présentation des symboles d'habilitation et le rôle de l'Exécutant B0-H0(V).
- Les zones d'environnement et leurs limites.
- Le titre d'habilitation et les documentations réglementaires
- La conduite à tenir en cas d'accident corporel et en cas d'incendie dans un environnement électrique.
- Exercices pratiques sur platines ou en situation de travail sur site.

Recyclage : Le contenu de formation reste identique. Il est adapté aux besoins des participants à partir du recueil de leurs expériences.

Modalités d'évaluation :

Validation :

La validation des connaissances et savoir-faire de l'apprenant permet :

- D'évaluer ses savoirs,
- D'analyser son comportement dans le cadre du domaine d'activité attribué,
- D'évaluer sa connaissance des OUVRAGES ou des INSTALLATIONS et/ou de son poste de travail pour opérer en sécurité,
- D'évaluer sa capacité à appliquer les prescriptions de sécurité dans son environnement de travail.

A l'issue de l'évaluation, remise à chaque participant :

- Un avis favorable ou défavorable sur l'habilitation sera émis dans la forme précisée par la norme NFC 18-510/A1.
- D'une attestation de fin de formation mentionnant les objectifs
- D'un questionnaire de satisfaction

Moyens pédagogiques :

Equipements et matériels :

- Tableau, vidéoprojecteur et supports adaptés.
- Photos pour les analyses du risque électrique.
- Différents équipements de protection individuels et collectifs.
- Platine d'exercice.
- Délivrance d'un manuel de prévention du risque électrique basé sur la norme NFC 18-510/A1.
- **Lieu** : dans un espace dédié au sein d'UPV FD ou de l'entreprise d'accueil (sous réserve d'un lieu adapté et conforme aux normes en vigueur)

Intervenants :

Tous nos intervenants sont spécialisés et expérimentés. Ils ont les compétences pédagogiques et techniques en électrotechnique ainsi qu'une connaissance approfondie de la norme NFC 18-510/A1. Ils possèdent une expérience professionnelle sur les ouvrages, les installations et équipements électriques.

Méthode pédagogique :

- La formation théorique comprend des exposés permettant d'acquérir les savoirs.
- Des exercices d'application permettant de vérifier les acquis théoriques pour effectuer des opérations d'ordre non électrique dans l'environnement d'un risque électrique en respectant les consignes de prévention des risques électriques définies par la norme NFC 18-510/A1.
- Des mises en situation de cas liés aux risques électriques propres à l'entreprise.

Durée :

Formation initiale : 1,5 jour soit 10h30

Recyclage : 1 jour soit 7h

Modalités d'organisation de la formation :

La formation s'organise pour un groupe de 2 à 12 personnes, en INTRA-ENTREPRISE, sous réserve d'un lieu adapté et conforme aux normes en vigueur.

Les sessions sont organisées sur des dates à votre convenance.

Coût de la formation

Formation initiale :
INTRA nous consulter

Recyclage :
INTRA nous consulter

Financements possibles :

- Entreprise (fonds propres)
- OPCO

Nos conditions générales de ventes sont téléchargeables sur notre site internet, consultez notre page dédiée <http://upvfd.fr/CGV> ou contactez-nous sur upvfd@upv.org

Valeur ajoutée et indicateurs de résultat

La valeur ajoutée de l'UPV FD

UPV FD s'inscrit dans une dynamique déontologique de la formation et de l'accompagnement :

- Une équipe de formateurs professionnels, expérimentés
- Un réseau partenarial conséquent et pérenne
- Un suivi et un accompagnement individualisé des stagiaires
- Une gratuité des frais d'inscription
- Une ancienneté de plus de 25 ans

Les indicateurs de résultat :

Chiffres globalisés du domaine de formation « Prévention des risques électriques »

Indicateur	Source et définition de l'indicateur	% Initiale	% Recyclage
Taux de satisfaction <i>Session(s) n-1</i>	Issue du questionnaire de fin de formation – % de stagiaires ayant déclaré être « satisfait » ou « très satisfait »	100%	
Taux d'abandon <i>Session(s) n-1</i>	Nb abandons / nb entrants	0%	
Taux de réussite <i>Session(s) n-1</i>	Nb de certifiés/ nb de candidats présentés aux évaluations	100%	

Renseignements complémentaires & Contacts

Tel : 04 83 69 19 09

Mail : upvfd@upv.org

Site internet : www.upvfd.fr

Date de mise à jour du présent document : Mai 2023